



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la
Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)

19-21 septembre 2007
Bangkok

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Ouverture de la Réunion

Les délégations seront accueillies par la Secrétaire exécutive de la CESAP et par un haut représentant du Gouvernement japonais, et la Réunion sera ouverte par un haut représentant du Gouvernement thaïlandais. Des allocutions inaugurales seront prononcées par d'éminentes personnalités de la région.

2. Élection du bureau

Un président, deux vice-présidents et un rapporteur seront élus.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire sera examiné et adopté.

4. Examen des progrès accomplis et des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique (2003-2012)

La Réunion examinera les résultats obtenus et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Biwako. Elle sera saisie des documents suivants:

- Examen de la mise en œuvre du Cadre d'action de Biwako (E/ESCAP/APDDP(2)/1)
- Partnership: key to the successful implementation of the Biwako Millennium Framework for Action towards an Inclusive, Barrier-free and Rights-based Society for Persons with Disabilities in Asia and the Pacific, 2003-2012 (E/ESCAP/APDDP(2)/INF/1)
- Strengthening the implementation of the Biwako Millennium Framework for Action in the Pacific subregion (E/ESCAP/APDDP(2)/INF/2)

Des représentants des gouvernements, des organismes, institutions spécialisées et organisations apparentées de l'ONU, ainsi que de la société civile, prendront la parole pour évaluer chacun des sept domaines prioritaires et quatre stratégies figurant dans le Cadre d'action de Biwako.

5. Développement pour tous fondé sur les droits: convergence du Cadre d'action de Biwako avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement

La Réunion effectuera une comparaison entre le Cadre d'action de Biwako et deux instruments internationaux, à savoir la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle sera saisie du document suivant:

- Rights-based approach to development for persons with disabilities in Asia and the Pacific: Biwako Millennium Framework for Action and its linkage to the Millennium Development Goals and the Convention on the Rights of Persons with Disabilities (E/ESCAP/APDDP(2)/INF/3)

6. Adoption des stratégies complémentaires pour la poursuite de la mise en œuvre du Cadre d'action de Biwako

La Réunion examinera et adoptera des stratégies complémentaires visant à inciter les membres et membres associés de la Commission à continuer de créer une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits durant la deuxième moitié de la Décennie (2008-2012).

- Biwako plus cinq: une action renouvelée en faveur d'une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique (E/ESCAP/APDDP(2)/L.3)

7. Adoption du rapport de la réunion

La Réunion examinera et adoptera son rapport.

- - - - -